

Dernières nouvelles du Louxor

Le 1^{er} juin, des responsables d'Action Barbès ont été reçus à l'Hôtel de Ville par les élus de la Ville chargés du dossier Louxor et des représentants de la Direction du Patrimoine et de l'Architecture.

Voici les informations essentielles qui ont été communiquées lors de cette réunion présidée par Christophe Girard, adjoint au Maire de Paris chargé de la culture.

Le projet culturel

Il est prévu que le Louxor devienne un cinéma (avec deux ou de préférence trois salles) dédié prioritairement, mais pas exclusivement, aux cultures du sud. Cependant s'il s'avérait impossible pour des raisons techniques de créer une ou deux petites salles en sous-sol, le projet de cinéma ne pourrait pas être maintenu car un seul écran ne suffirait pas à assurer la rentabilité du lieu. Il faudrait alors envisager un projet alternatif.

Le lieu devrait aussi comporter un espace d'exposition et/ou un lieu convivial (café par exemple) si l'espace est suffisant.

Installation d'une bâche

Christophe Girard a fait part aux représentants de la Direction du Patrimoine et de l'Architecture de son souhait de voir installer le plus rapidement possible la bâche prévue. Cela devrait être fait à l'automne.

Le bâtiment

La réhabilitation et la transformation du bâtiment seront une opération délicate et coûteuse.

1 - Décoration retrouvée dans la salle

Selon les responsables de la Direction du Patrimoine et de l'Architecture, les découvertes faites dans la salle modifient les données du problème.

En effet, au moins 4 couches successives de décoration ont été mises au jour : des années 20 (décors d'origine néo-égyptiens, peintures au pochoir retouchées à la main, ainsi que des panneaux peints en faux marbre) jusqu'aux années 80 (miroirs et tissu écossais de la boîte de nuit).

Cette « découverte » risque de retarder la réhabilitation : en effet, quels seront le verdict et les choix des Architectes des Bâtiments de France ? Il faudra trouver un compromis avec le Ministère de la Culture entre la préservation de ce patrimoine et les exigences techniques d'une salle de spectacle moderne. Peut-on conserver les décorations retrouvées ? les restituer ? les montrer partiellement ? Rappelons qu'à ce jour, seules les façades et la toiture sont inscrites à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

2 - L'aspect technique est complexe

Le bâtiment de 1921 a été construit sur les fondations de l'immeuble précédent. Il importe de prendre en compte la différence de matériaux (de la pierre en sous-sol pour les anciennes fondations et du béton au-dessus).

La structure des années 20 devra être totalement rénovée sans que ces transformations la fragilisent. Les derniers résultats des études devraient bientôt permettre de savoir s'il sera possible ou non de créer deux salles supplémentaires en sous-sol dans ce secteur fragile de Paris.

Une certitude : la grande salle conservera son volume; il est exclu de la diviser en plusieurs salles.

Mais elle devra respecter les normes acoustiques (actuellement il n'y a pas d'insonorisation avec les immeubles mitoyens : des mesures ont déjà été effectuées); l'accessibilité (aux handicapés par ex.), le chauffage (normes imposées par la réglementation de 2005) sont d'autres contraintes auxquelles le Louxor devra être adapté.

Contrairement à l'intérieur, la restauration de la façade à l'identique ne semble pas poser de problèmes particuliers.

3 - L'équilibre financier : on ne peut pas négliger le problème du coût qui risque d'être considérable en fonction des résultats des études et des travaux exigés.

Conclusion

Un point rassurant : le projet n'est pas enlisé ; au contraire un gros travail est en cours. En revanche, un long chemin reste encore à parcourir avant la réouverture du Louxor : selon nos interlocuteurs, il est impossible d'accélérer le calendrier ; les travaux ne commenceront pas avant 2008 pour une ouverture prévue en 2010.

Souhaitons que le souci de préserver des éléments décoratifs, même des années 20, n'empêche pas - ou ne retarde pas - la transformation du Louxor en lieu culturel. Les responsables devront certainement négocier un compromis acceptable avec le ministère de la Culture. Que va-t-on privilégier ? La renaissance du Louxor ? Ou la sauvegarde d'une décoration intérieure déjà maintes fois retouchée et qui ne constitue pas forcément un chef d'oeuvre ?

A l'issue de cette réunion nous avons suggéré que dans les mois qui viennent, une réunion d'information soit organisée dans le quartier pour montrer ces plans, commenter les découvertes dans la salle et expliquer aux habitants les problèmes qui se posent.

Elisabeth Carteron, présidente d'Action Barbès
Annie Musitelli et **Nicole Jacques-Lefèvre**,

membres d'Action Barbès, chargées du suivi du dossier Louxor, adhérentes d'Histoire et Vies du 10e